

## Semaine 52 (28 dec- 3 jan)

Informations spécifiques pour les MR/MRS et services de médecine du travail dans le cadre de l'enregistrement des vaccinations Covid-19 : lancement réussi des formations

---

### Bulletin d'information spécifique pour les maisons de repos et les services de médecine du travail

En tant que soignant et potentiel vaccinateur, vous recevez cette lettre d'information du groupe de travail interrégional, qui s'occupe de la coordination des enregistrements de la vaccination du Covid-19. Grâce à ce bulletin d'information, vous obtiendrez toutes les informations nécessaires sur la situation actuelle, les prochaines étapes et où vous pouvez obtenir de l'aide en cas besoin.

Ce lundi 28 décembre, les premières sessions de formation ont débuté pour les collaborateurs administratifs et les médecins responsables/coordonateurs des MR/MRS ou de services de prévention. Ce fut un lancement assez calme mais l'enthousiasme et la motivation des médecins et de leurs collaborateurs étaient déjà perceptibles. Les premiers retours étaient, dans l'ensemble, positifs.

En parallèle, nous apprenions le début réussi de la première phase de vaccination contre la Covid-19. Merci à vous !

À ce propos, nous souhaitons vous rappeler une information relative au vaccin. Le vaccin Pfizer BioNTech dans le système est indiqué sous l'appellation suivante : **"Covid-19 - Comirnaty"**. Veuillez bien utiliser ce dernier lorsque vous enregistrez une vaccination avec le vaccin de Pfizer BioNTech. D'autres suivront par la suite, il vous faudra systématiquement sélectionner le bon.

Cette semaine nous voudrions vous rappeler quelques éléments importants :

- **Connectez-vous** à vaccinnet et faites les **demandes d'accès pour vos collaborateurs**
- Prenez le temps d'**assister à une session de formation**
- Allez jeter un **coup d'œil sur les pages** des régions et communautés dédiées au matériel de formation
- N'hésitez pas à venir nous **poser vos questions** durant les sessions "webcafés" et en contactant l'helpdesk

**Créez votre compte sur Vaccinnet et connectez vos collaborateurs si ces derniers participent à l'enregistrement dans Vaccinnet**

En tant que médecin responsable/coordonateur des MR/MRS ou d'un service de prévention, vous et vos collaborateurs êtes responsables de l'enregistrement des vaccins Covid-19 administrés et

du suivi des effets secondaires éventuels dans Vaccinnet. Il est donc primordial que vous ayez accès à Vaccinnet.

Si vous n'avez pas encore commencé les démarches pour recevoir vos accès, nous vous conseillons de les débiter au plus vite. Vous pouvez vous rendre sur les pages dédiées de vos régions pour avoir plus d'information sur la marche à suivre ([Bruxelles](#), [Wallonie](#))

### Où et quand pouvez-vous suivre la formation ?

Les premières sessions de formation ont débuté via Microsoft Teams. Dans les jours et semaines à venir, de nombreuses formations seront encore organisées. Avec une seule formation de 2 heures, vous avez à disposition toutes les informations nécessaires pour réaliser les actions d'enregistrement ou de suivi d'effets secondaires dans l'application web (en tant que médecin ou collaborateur).

Même si elles ne sont pas obligatoires, les formations sont très pratiques pour visualiser en direct les actions que vous pouvez réaliser dans Vaccinnet. Le matériel de formation devient ensuite plus clair et sert de rappel.

### Vous avez encore des questions après avoir suivi un cours ? Pas de panique !

Nous vous invitons dans un premier temps, à venir les poser à l'une des séances de questions-réponses ("webcafés" Q&R) qui sont spécifiquement prévues à cet effet. Les liens vers ces séances Q&R peuvent être trouvés dans le calendrier de formation sur les sites des régions ([Bruxelles](#), [Wallonie](#)).

Si les problèmes lors de l'utilisation de Vaccinnet persistent, il est également possible de consulter notre service d'assistance. Il est disponible tous les jours entre 8h00 et 18h00, week-end inclus.



02/700 63 33



[vaccinnetplus@dxc.com](mailto:vaccinnetplus@dxc.com)

### Que faire lorsque Vaccinnet n'est pas disponible ?

Pour assurer la continuité de l'enregistrement de la vaccination, nous vous recommandons de sauvegarder toutes les administrations de vaccins dans un fichier CSV (voir point suivant). Vous pourrez ensuite les charger dans Vaccinnet lorsque la plateforme sera à nouveau disponible. Veuillez également vous référer au plan de continuité pour savoir quoi faire lorsque Vaccinnet est temporairement indisponible ([Bruxelles](#), [Wallonie](#)).

## Comment pouvez-vous utiliser le fichier CSV pour l'enregistrement en groupe ?

Vous pouvez retrouver sur les pages dédiées de vos régions toute la documentation dont vous avez besoin pour réaliser des enregistrements en groupe en utilisant le fichier .CSV. ([Bruxelles](#), [Wallonie](#)). Les quick reference cards sont des moyens rapides et efficaces pour se remémorer les étapes des procédures expliquées durant la formation.

### Que devez-vous déjà faire ?

- Consultez les supports de formation en ligne ou planifiez un moment de formation qui s'intègre dans votre calendrier. Vous trouverez le calendrier des formations en annexe à ce courrier
- Vérifiez si votre login fonctionne. Votre compte fonctionne-t-il sur Vaccinnet ? Pouvez-vous vous connecter facilement via itsme ou via le lecteur de carte eID ? Plus d'informations ici : [itsme](#) et [eID](#).
- Vous pouvez également ajouter des collaborateurs administratifs ou des assistants dans Vaccinnet. Avez-vous déjà donné ces accès ? Veuillez-vous référer aux fiches techniques (QRC) et vidéos à ce sujet
- Veuillez également transmettre ce bulletin d'information à vos collaborateurs et assistants afin que tout le monde soit bien informé.

Pour plus d'informations, veuillez-vous rendre sur le site désigné de votre région ou communauté :

- Flandre : [Laat je vaccineren - home - Laat je vaccineren](#)
- Bruxelles : [Brussels Health Network](#)
- Wallonie : [Vaccination | AVIQ](#)
- Communauté germanophone : [Ostbelgien Live - Vaccinnetplus](#)